

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL. 22 / 2020 Bis

Nombre de Membres L'An deux mil vingt le 27 Août ,

En exercice : 27

De Présents : 24

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSE Cédric-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-Mme DUPONT Karine-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc.

Procurations : M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme OLIBE Carole.- Mme AURIOL Anne donne procuration à M. HERAUD Jean-François-M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean.

. Etaient absents excusés- néant.

**Délibération portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles .**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. AIGUESPARSE Cédric ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu les élections en date du 28/06/2020 et du 04/07/2020,

La Caisse des Ecoles est administrées par un conseil d'administration composé de :

-Le Maire, Président de droit,

-d'un représentant de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Commune ;

-d'un délégué désigné par le Préfet,

-De 2 membres désignés par le conseil municipal

-De trois membres représentant des sociétaires

De plus, participent au Conseil d'Administration en tant que personnes qualifiées avec voix consultative, sous réserve de ne pas déjà être membre d'une des catégories rappelées ci-dessus, Monsieur le Maire ou son représentant, les directeurs et les directrices en exercice des écoles de PIGNANS

Le scrutin est secret.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

-de désigner 2 membres du conseil d'administration du CCAS (2 membres élus parmi les conseillers municipaux),

Monsieur le Maire propose :

- deux candidatures:

Les candidatures sont :

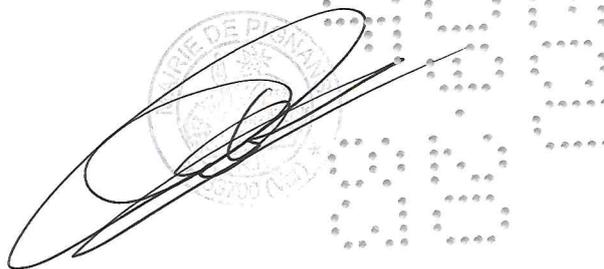
- Mme DUPONT Karine
- Mme THIERRY Martine

**Sont élus par 27 voix, Mme DUPONT Karine et Mme THIERRY Martine membres de la Caisse des écoles.**

Pour extrait certifié conforme à l'original.

**Brun Fernand**

**Maire de PIGNANS**

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRE DE PIGNANS" and "1924". To the right of the signature and stamp is a large, faint watermark of the number "2024" formed by a grid of small dots.